



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 4 DECEMBRE 2023**

Effectif statuaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUGEREAU Line, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAUULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine

EXCUSES : DUPUY-CHANET Marie-Laure donne pouvoir à Véronique DROUIN, WARY Grégory donne pouvoir à Samuel GESTRAUD

ABSENTS : JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Samuel GESTRAUD

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2023-68 du 04-12

ALTER PUBLIC : APPROBATION DU CRAC AU 30/06/2023

M. le Maire expose au conseil municipal que, la commune d'Etriché a confié par voie de concession d'aménagement en date du 26.10.2012 l'aménagement et la commercialisation du quartier Le Clos de la roulière à Etriché.

M. le Maire présente le compte rendu d'activités établi par ALTER Public au 30.06.2023. Le bilan prévisionnel porte les dépenses et les recettes à 3 694 000 € HT.

Après avis du bureau municipal de la commune d'Etriché, il est proposé au Conseil municipal d'approuver le bilan prévisionnel révisé au 30.06.2023.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Vu l'avis du bureau municipal en date du 03.10.2023

A l'unanimité,

- Approuve le présent bilan prévisionnel révisé au 30 juin 2023 portant les dépenses et les recettes de l'opération à hauteur de 3 694 000 € HT.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Secrétaire de Séance

Samuel GESTRAUD

Etriché, le 5 décembre 2023

Le Maire

David LAGLEYZE